



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 56641

Texte de la question

Les estimations avancées par le Gouvernement en juin 2003 en matière de rationalisation des achats à l'hôpital jettent le trouble. En effet, cette rationalisation promettrait l'économie de quelque 1,6 milliard d'euros. Or l'ensemble du monde médical, notamment la Fédération hospitalière de France (FHF), doute sérieusement de la crédibilité de ce chiffre, puisque l'augmentation du coût des biens hôteliers est déjà comprimée à son maximum, et que les autres dépenses liées aux médicaments échappent de toute façon à tout contrôle des hôpitaux. Puisqu'il est évident qu'une réforme basée sur des estimations erronées ou irréalistes ne peuvent conduire qu'à un échec certain, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille de justifier le bien-fondé de cette estimation.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56641

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 955